



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Délibération CA – 20241510-29

Reims, le 15 octobre 2024

**DELIBERATION
relative aux Conventions**

Vu les articles L.822-1 à L822-5 du Code de l'Education ;
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;
Vu les projets de convention présentés en séance

Point de l'ordre du jour :

Approbation de conventions :

Vu l'énoncé des motifs exposés en séance

Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :

Article unique

Approbation de la convention de partenariat relative à la gestion de la Résidence le Faubourg avec l'HAJECC (Habitat Jeunes Chalons en Champagne).

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 27

Quorum : 10

Membres participant à la délibération : 16

Procurations : 3

Abstentions : 0

Pour : 19

Contre : 0

La Présidente du Conseil d'administration

Véronique Perdereau